

3. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2023

L'article R.423-6 du Code de la construction et de l'habitation modifié stipule que « le Conseil d'administration délibère sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci ».

Le débat d'orientations budgétaires, joint en annexe, a pour objet de présenter les grandes orientations politiques et financières présidant à la préparation du budget pour l'année 2023.

Le Conseil d'administration procède au débat d'orientations budgétaires.

Transcription en sera faite au compte-rendu de la séance.

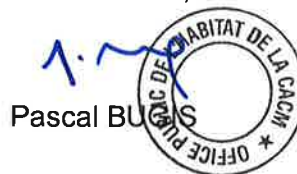
Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à CASTRES, le 17 octobre 2022

Le Président,


Pascal BUISSON



REÇU EN PREFECTURE

le 26/10/2022

Application agréée E-legalite.com

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES
- MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 17 octobre 2022 à 14h30

Délibérations de : 1 à 4
Présents : 15
Pouvoir : 1
Votants : 16

Etaient présents :

Mesdames Geneviève AMEN, Catherine FARRENQ, Baya ALGAY, Marie-Claude FAURE, Viviane DUPUY, Flavie ROUANET, Claudine HAUSER, Yolande ALBERT,

Messieurs Pascal BUGIS, Christophe SENTOLL, Xavier BORIES, Rinaldo PUGLISI, Serge SERIEYS, Bernard AUDOURENC, Christian NOCAUDIE

Etait excusé et avait donné pouvoir :

Monsieur Roger ISABET à Madame Yolande ALBERT

Etaient excusés

Madame Jeanine CAYSSEL
Madame Alexia CAILLOUX
Monsieur Vincent COLOM
Monsieur Stéphane AYMARD

Etaient absents

Monsieur Laurent MONS
Monsieur Siegfried FRANZ
Madame Jeanine BARENS

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines
Madame Marie-Laure COSTE, Secrétariat de direction

REÇU EN PREFECTURE

le 26/10/2022

Application agréée E-legalite.com